

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Le 5 février

Toutes et tous ENSEMBLE !

Les récentes journées de mobilisation organisées à la Poste, à la SNCF, dans la Fonction publique... ont été de réels succès. En ces occasions, des centaines de milliers de grévistes et de manifestants ont démontré leur détermination. Ces mouvements ont été largement soutenus par l'opinion publique. A l'évidence, la politique ultra-libérale du gouvernement est aujourd'hui encore condamnée par une grande majorité de la population. Malgré l'ampleur grandissante de ce mécontentement, le gouvernement et le patronat annoncent vouloir poursuivre, comme si de rien n'était, leur travail de démolition sociale. Salariés du privé comme salariés du public, nous sommes tous victimes de ces attaques. La journée de mobilisation du 5 février doit être l'occasion d'exprimer massivement nos revendications communes en matière de développement de l'emploi, d'augmentation des salaires, de réduction du temps de travail, de défense et d'amélioration du droit du travail...

Nous aussi, au Crédit Agricole, nous sommes concernés :

- Les 35 heures sont remises en cause par la surcharge de travail, les objectifs démesurés, la pression commerciale, le jour de Pentecôte en sursis,
- Les salaires qui stagnent :
 - o Il y a encore des salaires inférieurs au SMIC dans notre grille de qualification,
 - o Le volume des PQI octroyés est insuffisant pour permettre de servir tout le monde,
 - o La négociation pour la valeur du point (sans SUD - CGT et FO) à Paris le 10 février prochain nous réserve de mauvaises surprises,
 - o Et surtout, 25% de notre rémunération (REC - Participation - Intéressement) dépend des résultats : ¼ du salaire non garanti !

Face à un gouvernement entièrement acquis aux dogmes libéraux et qui se contente d'appliquer la politique du Medef, il faut construire un front unitaire fort. Salaires, emploi, garanties collectives... toutes les raisons sont là de s'organiser pour défendre nos droits et faire reculer patronat et gouvernement. La journée nationale d'action interprofessionnelle du 5 février doit constituer une étape importante dans la construction de rapports de force favorables aux salariés. Montrons notre détermination en participant massivement aux manifestations prévues ce jour là.

Nous vous appelons toutes et tous à vous regrouper autour des banderoles " Solidaires " et plus particulièrement avec les drapeaux "SUD Crédit Agricole" ■



Nous partîmes 500.

La campagne de recrutement de la Caisse Régionale d'Aquitaine s'affiche dans la presse en ces termes : " Déjà près de 400 recrutements en 3 ans, pour-quoi pas vous ? ". Compte tenu que depuis 3 ans la baisse des effectifs CDI approche les 100 salariés, nous pouvons en conclure que sur les 400 recrutements, 500 ont déjà quitté l'entreprise. Sûrement un problème de robinets qui fuient ■

L'exemple !

Certains de nos collègues vont travailler le dimanche lors de manifestations telles que le salon de la maison neuve à Boé ou l'expo de foie gras à Ychoux-les-Bains. Nos cadres dont une partie de leur rémunération récompense leur mission de représentation de l'entreprise auront 1 représentant alors que 14 grouillots assureront les permanences. Nos cadres sont volontaires ... pour que leurs troupes travaillent plus. Et ils le montrent !

La hotte vide

Pour satisfaire à la coutume, le directeur général adjoint a offert ses vœux aux élus SUD. Personne ne l'a forcé à le faire, c'est sympa et on l'en remercie. D'autant qu'il nous souhaite tous ses vœux de réussite ! Super ! Dommage qu'il ne soit qu'adjoint parce que s'il avait été le calife, sûr qu'on aurait eu des points ! Tant pis ! Faudra attendre qu'il soit promu directeur général...peut-être !

Histoire

Vous étiez bien jeunes, mais à la veille de la guerre de 14, Henry Ford, marchand d'autos, décidait de multiplier par 4 le salaire de ses ouvriers.

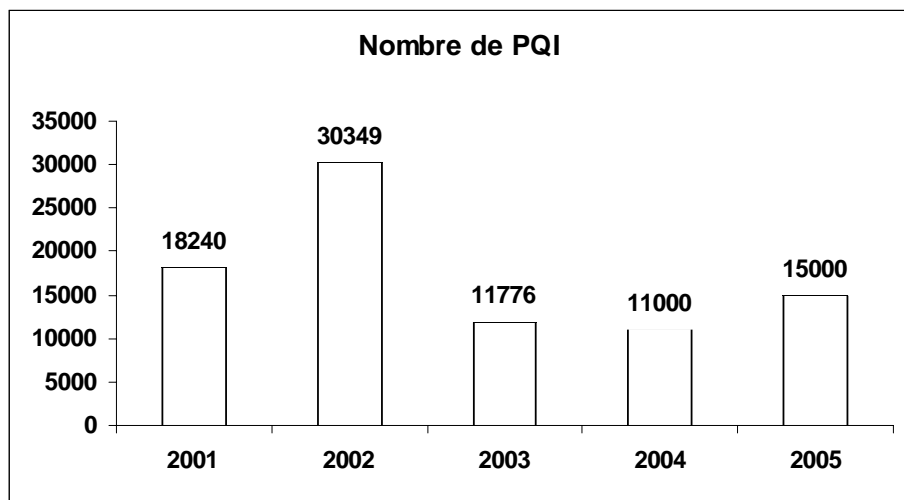
Qu'arriva-t-il ?

L'effroyable turnover de ses usines cessa, la productivité explosa, et Ford bouffa le marché de ses concurrents. Tout ceci pour expliquer à Seillière et ses amis dans notre Caisse Régionale que sa devise, " moins tu payes ton salarié, plus il bosse ", n'est pas toujours valable ■

Politique salariale "dynamite"

Le 17 janvier 2005 Le Quotidien présentait un article intitulé " une politique de rémunération dynamique ". En effet, la direction est aussi fière que les syndicats FO, CFDT, UNSA et CGC d'avoir signé l'accord de rémunération qui limite le volume des PQI à 15 000 points pour 2005. Nous avons même droit à un diagramme afin que, de visu, les salariés puissent prendre conscience de la mirifique augmentation entre 2004 et 2005. Effectivement ce tableau est nécessaire car tous les salariés ne verront pas sur leur bulletin de salaire les effets de cette incroyable démonstration de générosité. Hé oui ! Il y aura les laissés pour compte, parions que les premiers seront les syndicalistes (mais ils n'attendent rien donc ne peuvent pas être déçus) et ceux qui ont 35 ans et plus, générations sacrifiées sur l'autel de la jeunesse dynamique et dans le vent.

Mais revenons aux 15 000 points puisqu'à lire les tracts et la revue patronale, il n'y a que SUD qui reste mécontent. Alors reprenons le graphique de la direction en ajoutant les années oubliées, cela nous donne ceci :



Mince c'est plus pareil ! Pourquoi donc 2001 et 2002 avaient-elles été oubliées ? Mystère !

Ces 15.000 points acquis de "haute lutte" représentent 1% du résultat net de 2004. 2% voire 3% mettraient-ils l'entreprise en péril ? Certainement pas, par contre, cela aurait été contraire à la politique de la FNCA qui a d'autres projets plus ambitieux que de rendre le quotidien des salariés plus facile et aux appétences de notre direction générale dont nous arrivons mal à cerner les contours. S'agit-il d'être les premiers du groupe en terme de capital, de ratios et de résultat ou met-elle des noisettes de côté pour une nouvelle fusion ?

Certes, nous ne sommes pas encore premiers dans tous les domaines, nous n'en sommes pas très loin et nos performances ne sont guère récompensées en terme de promotion et de PQI, pour preuve quand la CR d'Aquitaine fait 100 € de PNB (chiffre d'affaire) elle distribue 29 € en frais de personnel alors que le groupe en distribue 37.

Conclusion : nous sommes encore et toujours les meilleurs des moins chers ■

Le siège de l'équité!

Le lieu de réunion des Délégués du personnel à Agen a changé. En effet, la salle que nous fréquentions depuis la fusion (4 ans) n'était pas assez fonctionnelle. Maintenant nous avons droit au grandiose, à l'espace et à un aménagement plus pratique. Reste une constante à toutes les réunions, trois fauteuils molletonnés avec amortisseurs hydrauliques, ABS et anti-roulis sont positionnés en lieu et place de la direction. Pour la piétaille, reste le rustique et le pliable. Chacun sa place !

" Mutualisme de marché "

Depuis qu'elle est à la tête de notre entreprise, notre direction n'a pas cessé de nous rappeler combien elle était attachée à la valeur fondatrice du Crédit Agricole, le "MUTUALISME". Cette grande et belle valeur dont le petit Larousse nous précise qu'il s'agit « *d'un système de solidarité à base d'entraide mutuelle, d'association de personnes poursuivant un but social, de prévoyance, de solidarité ou d'entraide* » .

Comme le disaient avant nous nos grands parents : « *les choses ont bien changé* » et le mutualisme dont parlaient les fondateurs du Crédit Agricole il y a un siècle, ne doit pas être le même que celui auquel fait constamment référence notre "très moderne" direction.

Alors, elle prend des gants, réunit à grands frais nos administrateurs dans la capitale régionale pour, à l'occasion d'un de ces repas gascons qui remplissent la panse et embrument les cerveaux, leur annoncer qu'au nom du mutualisme, ils ne servent plus à grand chose (on ne sait pas trop à quoi ils servent d'ailleurs), mais çà, même entre le champagne et l'armagnac, on ne peut tout de même pas leur dire.

Et puis, on va sur les marchés, mettre notre entreprise en bourse. Oh, pas complètement, nous sommes une entreprise mutualiste et nous voulons être les patrons chez nous. Puis on rééquilibre nos fonds propres. Un peu moins de parts sociales, un peu plus de CCI. Entreprise mutualiste ou pas, il faut marcher avec son temps !!!

Puis on rachète des châteaux....

En fait, notre direction a tout simplement inventé un nouveau concept, le "mutualisme de marché". Un concept moderne, fait d'opportunisme et de grande finance où les valeurs humanistes de nos pères fondateurs n'ont plus aucune signification. Le sens de l'honneur non plus d'ailleurs, et ils doivent se retourner dans leur tombe en voyant ainsi galvauder une valeur qui, à l'origine, faisait pourtant appel à de vraies qualités humaines ■

Et qu'à saute !!!!

Mardi 04 janvier 2005, 10 h 48, site d'Aire sur Adour. Comme tous les jours, je suis à mon poste de travail, concentré sur mon écran lorsque d'un coup, surgie de nulle part, une main pointée sous mon nez pendant que j'entends fuser un " Bonne année " .

Dans un réflexe de survie, j'agrippe la main tendue, la secoue frénétiquement en bredouillant un maladroit " meilleurs vœux " avant d'attraper une deuxième, puis une troisième main de la même teneur.

Je me ressaisis, réajuste ma cravate, jette un œil autour de moi pour constater qu'il est 10 h 51 et que Messieurs Duillet, Didier et Charbit quittent mon plateau occupé par une douzaine de personnes pour répéter la même tâche sur le suivant.

Messieurs de la direction, nous savons que votre temps est précieux et sommes sensibles à la moindre des secondes que vous nous consacrez. Mais là, votre sens du devoir atteint son paroxysme, laissant bouche bée des salariés qui, de bonne foi, auraient aimé vous présenter, eux aussi, leur vœux, mais dans de meilleures conditions si tout simplement, vous leur en aviez laissé le temps ■

Réunionite

En décembre dernier lors du Comité d'entreprise la CGC n'avait pas approuvé le budget pour 2005 car leur demande d'acquisition d'un rétroprojecteur avait été refusée. Faute d'une majorité absolue et pour se garantir de tout risque de contestation revoilà les élus convoqués à une réunion exceptionnelle au mois de janvier pour revoter le budget. Mêmes élus, même budget, même mécontentement de la CGC car elle ne voit toujours pas " son rétroprojecteur " programmé dans les achats. S'en suit une péripétie électorale dont on vous passera le ridicule qui voit enfin un budget 2005 approuvé à la majorité absolue et donc avec la voix de la CGC (!), mais sans rétroprojecteur.

Cette réunion dont vous mesurez certainement l'importance n'aura coûté qu'une trentaine de déplacements dont certains depuis Agen ou Aire/Adour, les repas, et plus d'une centaine d'heures de travail perdues soit à vue de nez et avec un calcul sommaire l'équivalent d'une dizaine de rétroprojecteurs ■

Couac 40

Les indices boursiers de notre Quotidien accessible par Intranet annonce le CAC 40 aux alentours de 3900 Euros ! Purée ! Sont pas chères payées les 40 entreprises françaises cotées en bourse !

Calcul

Sachant qu'à la fin de l'année 2004 les Ressources Humaines ont recensé 418 personnes n'ayant pas soldé leurs congés, que sur l'ensemble 48 n'ont pu les déclarer du fait de leur absence, que 178 n'avaient plus qu'un jour à poser, combien y a-t-il de fayots ?

Bonjour,

En 2005 tu fêteras tes 12 ans.

Le Comité d'entreprise d'Aquitaine devait t'offrir à toi et à tes camarades du même âge un voyage à Eurodisney pendant les vacances de Pâques 2005.

Pas de bol ! Il faudra que tu patientes jusqu'en 2007 pendant que les " grands " pourront aller à l'île Maurice et autres destinations savoureuses.

Le Comité d'entreprise s'engage fermement aujourd'hui à t'offrir ce voyage de dans 2 ans. Tu peux donc toujours espérer que ceux qui seront élus et en charge du budget du Comité d'entreprise de dans 2 ans pourront te le payer car nous n'avons rien provisionné, tu comprends bien que si on fait ça, c'est par souci d'économie ! Sinon, saches que toute promesse tient pour ceux qui y croient ! Bonne année quand même mon petit !

Article écrit à partir du courrier du CE reçu par tous les enfants du personnel ayant 12 ans dans l'année.

Nous étions en réunion

Comité d'entreprise

Entre colère et indignation.

Le Comité d'entreprise du 25 janvier n'a pas été banal. Mais pour bien expliciter nos diverses frustrations, revenons 2 mois en arrière où en réunion des Délégués du personnel les élus SUD posaient le problème des primes de mobilités non versées à des salariés de l'agence Entreprise. La réponse de la direction avait été claire : " Niet, rien ne sera versé, car ce que vous demandez n'est pas dans l'esprit des accords ".

Or en Comité d'entreprise, la même question est posée par les élus de l'union. Réponse embarrassée de la direction : OK, même si ce n'est pas dans l'esprit, on paiera les primes qu'on n'a pas accordées jusqu'à présent. Le message est clair, lâchons du lest à ceux qui signent les accords, et choisissons le moindre mal. Ne portons surtout aucun crédit à SUD, privilégions nos partenaires. Se sentant quelque peu abusé, le patron se fendit d'une colère « *attention, les personnes qui toucheront la prime auront intérêt à faire leurs objectifs ! je convoquerai chaque responsable pour bien mettre les choses au point* ». Pourtant, foi de syndicaliste, le mot du jour de notre directeur, celui qu'il a utilisé le plus souvent était : "équité".

Il faudra peut-être envisager d'entamer une thérapie car ce qui suivit fut sans conteste le plus dur à avaler : 418 personnes n'ont pas pu ou n'ont pas désiré prendre la totalité de leurs congés, il restait donc en rade à fin 2004, 1909 jours de farniente ! Seulement 10 personnes ont demandé un report sur 2005. Dans le regard du staff de direction nous pouvions lire " A quoi servez-vous pauvres nazes de syndicalistes ? Vous voyez bien que les salariés veulent bosser ! Foutez leur la paix avec vos revendications et vos 35 heures ! "

Heureusement pour notre moral, les modalités de suppression du jour férié de Pentecôte ont été reportées au mois suivant !

Après avoir encaissé un uppercut et un direct du droit, nous avons repris du souffle dans les cordes pour constater que peu de commissions s'étaient réunies mais que celle ayant en charge le sport avait fait du bon boulot.

Le Comité d'entreprise s'est fini en foire d'empoigne sur une question diverse : fallait-il en débattre, attendre, la repousser... Finalement après plusieurs suspensions de séance et un méli-mélo difficilement descriptible, toutes les questions diverses ont été reportées au mois prochain.

De ce Comité d'entreprise, direction, élus et salariés, n'en sortent pas grandis.

Nous avons omis de vous parler du point n°3 de l'ordre du jour. Il est classé confidentiel défense. Si nous vous en parlions nous serions obligés de vous éliminer juste après. Il parle de CCI, tout ce que l'on peut vous dire c'est que cela n'a rien à voir avec le Crédit Commercial & Industriel ■

Délégués du personnel

L'essentiel des questions des DP, après l'éloge à la mobilité prononcée par l'élu CGC venu « *car je suis intéressé ce mois-ci* », l'essentiel donc peut être résumé en deux points :

1. Revalorisation des frais de déplacement.

Certes, cette revalorisation est minime, mais elle suit le barème fiscal. Les élus SUD ont donc donné un avis favorable à ce petit geste de la direction considérant que, dorénavant, le barème fiscal pourrait servir de référence.

2. A propos du lundi de Pentecôte.

Comme il n'y a pas eu d'accord au niveau national, aucun syndicat n'ayant accepté la suppression d'un jour de RTT, le sujet devait être abordé en Délégués du Personnel avant d'être soumis au Comité d'Entreprise.

La direction proposait que le samedi et le lundi de Pentecôte soient travaillés.

Nous avons argumenté que la loi prévoyait que 7 heures devaient être travaillées (notre journée de travail est de 7 heures et 48 minutes) et que les patrons devaient reverser 0,3% de la masse salariale au titre de la solidarité avec les personnes âgées et/ou handicapées alors qu'une journée travaillée représente environ 0,5% de cette même masse salariale. Alors, parce que ce jour là nos clients ne viendront pas, parce qu'il est « *impensable que notre Caisse Régionale s'engraisse* » comme a pu le dire Monsieur Didier, nous avons demandé que le temps de travail complémentaire non déclaré soit considéré comme la participation des salariés et que la Caisse Régionale d'Aquitaine mette la main à la poche en solidarité avec celles et ceux qui ont permis que le Crédit Agricole devienne ce qu'il est aujourd'hui.

La direction a demandé un temps de réflexion et différé d'un mois la consultation ■

1909 jours, c'est près de 10 emplois qui sont "économisés", c'est l'équipe volante de soutien aux agences qui pourrait être constituée, c'est beaucoup trop de cadeaux aux patrons !

Dazibao

Mensuel édité par l'association **Dazibao**

40, rue Lombard 33300 BORDEAUX

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de Publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Site : www.dazibao-sud.org